

Chaise portoir à chenilles électrique Monte-Escalier PS-190 Promeba



DEMANDEZ VOTRE ESSAI GRATUIT en utilisant l'onglet ci-dessous! Pouvant être utilisée pour les personnes âgées, dans les hôpitaux, les ambulances ou les hôtels....., cette chaise offre les mêmes avantages qu'une chaise portoir 4 roues mais avec en plus la possibilité de **faciliter la montée et la descente des escaliers grâce à ses chenilles électriques**. **Capacité de portage de 160 Kg**, très maniable grâce à ses 4 roues, elle se plie rapidement et aisément. **Cette chaise est également disponible en couleur blanche (PS-191).**

Référence 116095

Description du produit :

Les atouts de la chaise portoir à chenilles électrique PS-190 Promeba

- Avec quatre roues résistantes à l'usure en caoutchouc. La chaise peut être utilisée comme fauteuil roulant sur le sol.
- La chaise a 2 courtes poignées derrière le dossier et des poignées télescopiques en bas. Cela permet un meilleur transport dans les espaces étroits. Arceau télescopique en partie haute
- Toile Noire enduite PVC pour assise et dossier **facile à nettoyer et à désinfecter** .
- Equipé d'accoudoirs et de sangles pour le maintien du patient .
- **Pliable rapidement et aisément** .
- Moteur silencieux , étanche aux éclaboussures .
- Batterie résistante.
- **Bouton d'arrêt d'urgence**.
- Cadre supérieur ajustable en hauteur de 110 à 160 cm pour une meilleure prise en main de la chaise durant les montées ou descentes.

Caractéristiques techniques de la chaise portoir à chenilles électrique PS-190 Promeba

- Fabriquée en Aluminium , peint en rouge.
- Durée de vie batterie (24 V) : 3 à 5 ans
- **Capacité de portage : 160 kg**
- Autonomie Batterie : 1,5 h
- Dim : Dépliée : 80 à 110 x 50 x 110 à 160 cm
- Pliée : 115 x 50 x 27 cm
- Poids : 30 kg



Garantie: 2 Ans Normes - Classification - Mentions obligatoires Désignation: CHAISE PORTOIR À CHENILLES PS-190 **Utilisation et instructions:** L'usage de ce dispositif de transport de personne nécessite une lecture attentive de la notice du constructeur, une condition physique adaptée et une visualisation de la vidéo de démonstration, avant utilisation. La manutention des patients et l'utilisation du matériel reste sous la responsabilité de l'opérateur, qui doit faire fonctionner le produit correctement et l'examiner avant utilisation. **Fabricant:** PROMEBA, S.L. **Marquage CE:** Directive européenne 93/42/CEE: des produits de santé de classe I conformément aux annexes I et VII **Normes:** UNE- EN 1865: Spécifications des brancards et autres équipements pour le transport des patients utilisés dans les ambulances de la route.